



Cher
Eure-et-Loir
Indre
Indre-et-Loire
Loir-et-Cher
Loiret



Formation sport sur prescription médicale *

Du 30 mai 2024 jeudi 20 juin 2024 – CHARTRES (28)

(* La formation est non certifiante)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET CONSIGNES

En partenariat avec la maison sport-santé 28



et la SDJES 28



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Eure-et-Loir

Lieu de la formation

La formation se déroulera dans la **salle de réunion au RDC de la maison des sports 28, 5 rue du Petit-Réau, 28300 Lèves**

Il sera demandé à toute personne présente de respecter rigoureusement les consignes sanitaires en vigueur. Vous pouvez les consulter sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Public visé & pré requis

Personne titulaire d'un diplôme fédéral permettant l'encadrement bénévole ou d'un diplôme inscrit au RNCP permettant l'encadrement contre rémunération. Prérequis : posséder le Psc1 ou Afps. Pour finaliser votre inscription, **vous devez envoyer un mail avec votre Psc1 ou Afps** au service formation du CROS.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

Formation alternant de la théorie, des travaux individuels et des études de cas en groupe.

Un temps d'observation dans une structure sportive accueillant des personnes en affection longue durée est organisé.

Les intervenants sont des professionnels de l'activité physique adaptée : professionnels de la santé, enseignants APA, cadres d'Etat et du mouvement sportif.

Positionnement des stagiaires

1. Avant l'inscription à la formation : rencontre avec le responsable de la maison sport-santé 28 (Maxime Lefranc) pour s'assurer de l'adéquation entre les contenus de la formation Sport sur prescription médicale, le projet Sport-santé de la structure et les besoins en compétences du ou de la salarié.e de la structure
2. A l'inscription : remplissage du chapitre « Positionnement pédagogique » de la fiche d'inscription
3. Pendant la formation : les intervenants interrogeront, au début de leur séquence, les participants, pour identifier leur niveau de connaissances.

Planning de formation

Cette programmation est prévisionnelle. Des changements pourront être opérés en fonction du contexte sanitaire et en fonction des disponibilités des différents intervenants. 34 heures de formation réparties comme suit :

Semaine 22

Jeudi 30/05/2024
<p>9h00-12h30 Ouverture de la formation Monique Juste – Maison sport santé 28 Sébastien Nourry – CROS CVL</p> <p>Définir le cadre et les contraintes réglementaires / Identifier et situer une action sport-santé Nathalie Habert – SDJES 28 (durée = 3h30)</p>
<p>13h30-17h30 Recyclage PSC1 Croix Rouge (durée = 4h00)</p>

(= 7.5 heures)

Semaine 23

Lundi 3/06/2024	Mardi 4/06/2024	Jeudi 6/06/2024
<p>9h00-12h00 Entretenir la motivation des patients pratiquants Caroline Vincent-Dejean - coordination départementale ETP 28 Solène Dizy – FRAPS 28 (durée = 3h00)</p>	<p>9h00-12h00 Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé Olivier Saison – CD EPGV 28 (durée = 3h00)</p>	<p>9h00-10h30 Identifier les caractéristiques des cancers Sylvie Pelletier – Onco'Centre (durée = 1h30)</p>

(= 7.5 heures)

Semaine 24

Lundi 10/06//2024	Mardi 11/06/2024	Jeudi 13/06/2024
10h00-12h00 Identifier les caractéristiques des maladies cardiaques Médecin (durée = 2h00)	10h00-12h00 Identifier les caractéristiques des maladies métaboliques Docteur Arnaud Monier – CH Chartres (durée = 2h00)	10h00-12h00 Identifier les caractéristiques des maladies respiratoires Stéphanie Prunier (durée = 2h00)

(= 6 heures)

Semaine 25

Lundi 17/06//2024	Mardi 18/06/2024	Jeudi 20/06/2024
9h00-12h00 Adapter l'activité physique proposée en fonction des capacités et des limitations du patient Xavier Fine – Form'sport santé (durée = 3h00)	9h00-12h00 Adapter l'activité physique proposée en fonction des capacités et des limitations du patient Xavier Fine – Form' sport santé (durée = 3h00)	9h00-13h00 Présentation de la maison sport-santé 28 et de ses outils et dispositifs Retour sur les temps d'observations Evaluation des acquis et connaissances Nathalie Habert – SDJES 28 Monique Juste et Maxime Lefranc – Mss 28 (durée = 4h00)

(= 10 heures)

+ Temps d'observations avec des professionnels de l'activité physique adaptée

Trois heures d'observation sont à rajouter au planning. Les créneaux possibles sont à choisir ci-dessous.

Il sera demandé à chaque stagiaire de venir 15' avant le début de la séance.

Une grille d'observation vous sera distribuée. Un retour sur observation collectif se déroulera le 20 juin 2024.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10H15 – 11H15 APA ALD Gym Douce Lucé	9h – 10h Gym séniors EPGV Dreux	10h30 – 11h30 Badminton santé Badminton Jouy	9h – 10h Tennis santé Tennis Châteaudun	9h30 – 11h Marche nordique Athlé Chartres	8h30-10h Volley Soft Nogent le Rotrou
10h30 – 11h30 Tennis Santé Tennis Châteaudun	9h30 – 11h Marche nordique Athlétisme Chartres	11h – 12h Enfants surpoids COV Vernouillet	9h – 10h APA ALD Gym douce Lucé	10h – 11h Gym cancer EPGV Châteaudun	9h30 – 10h30 APA enfants surpoids COV Vernouillet
11h – 12h Tennis santé Tennis Maintenon	9h30 – 11h Marche nordique UFOLEP Chartres	11h – 12h Natation Bonneval	9h30 – 11h Tennis santé C'Chartres Tennis	10h – 12h Gym douce UFOLEP Chartres	10h15 – 11h15 Handball santé Dreux Vernouillet
11H15 – 12H15 APA ALD Gym douce Lucé	10h30 – 11h30 Boxe Santé C'Chartres Boxe	14h – 15h Escrime santé Châteaudun	9h30 – 11h Athlétisme ACLAM Chartres	10h30 – 11h30 Gym Cancer EPGV Voves	
11h30 – 13h Gym après cancer Gym douce à Luray	11h – 12h Tennis Santé Tennis la Madeleine	14h30 – 15h30 Judo adapté COV Vernouillet	9h45 – 10h45 Gym douce COV Vernouillet	10h45 – 11h45 Gymnastique Nogent le Rotrou	
14h30 – 15h30 Marche nordique Chartres	11h-12h Gym séniors EPGV Senonches	15h45 - 16h45 Gym après cancer NeuroCentre Châteaudun	10H – 11H30 Gym douce UFOLEP Chartres	11h – 12h Gym diabète obésité EPGV Yèvres	
16h30 – 17h30 Gym séniors EPGV Châteauneuf	12h - 13h Gym après cancer Gym douce Luisant	16h45 – 17h45 Neuro Gym EPGV Châteaudun	10h15 – 11h15 APA ALD Gym douce Lucé	13h45 – 14h45 Marche nordique EPGV Dreux	
19h – 20h Handball santé Nogent le Rotrou	15h45 - 16h45 Gymnastique Nogent le Rotrou	19h15 – 20h15 Gym entretien UFOLEP Sours	10h – 11h Fitness Complexe Nautique Voves	14h – 15h Gym douce COV Vernouillet	
19h30 – 20h30 Handball santé Brezolles	16h30 – 17h30 Basket santé Basket Chartres	19h15 – 20h15 Gym entretien UFOLEP Chartres	11h30 – 13h Gym cancer Gym douce Luray	16h30 – 17h30 Basket santé Basket Chartres	
20h30 – 22h Handball santé Dreux Vernouillet	19h – 20h Natation Bonneval		14h – 15h Neuro Gym Gym douce Chartres	16h30 – 17h30 Squash santé Squash Chartres	
	19h-20h Athlétisme ESMP Maintenon		14h – 15h Gym après cancer Gym douce Luisant	16h – 17h Tennis santé Tennis la Madeleine	
			16h-17h Badminton Santé Badminton Chartres	18h – 19h Fitness Complexe nautique Voves	

			16h – 17h Gym après cancer EPGV Chartres		
			16h30 – 17h30 Natation Mainvilliers		
			16h30 – 17h30 APA ALD EPGV Dreux		
			16h45 – 17h45 Natation Complexe Nautique Voves		
			19h15 – 20h15 Gym entretien UFOLEP Brunelles		
			19h-20h Athlétisme Maintenon		
			19h30 – 20h30 Handball santé Nogent le Rotrou		

Il est demandé à chaque participant de contacter Maxime Lefranc, responsable de la maison sport santé 28 à sante@sport28.fr ou 07.64.84.63.02 pour vous positionner sur un ou plusieurs créneaux d'observation. Le lieu exact de la séance vous sera alors communiqué.

Evaluation des connaissances et validation de la formation

Un questionnaire d'évaluation des connaissances composé d'une quinzaine de questions sera réalisé à la fin de formation.

Les questions aborderont : le cadre juridique, l'adoption de comportements favorables à la santé, les caractéristiques très générales des pathologies et les préconisations à prendre dans la pratique sportive.

Pour valider la formation, les stagiaires devront participer à l'intégralité de la formation (sauf allègements validés avant la formation) et avoir un résultat d'au moins 10 / 20 au questionnaire d'évaluation.

Suivi des participants

A l'issue de la formation, les participants et participantes seront intégrés.es au réseau d'intervenants sport santé de la maison sport santé 28. Ils seront accompagnés par la maison sport santé 28 dans le développement de leur projet.

Accessibilité

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne Tourault, formation.cvl@franceolympique.com ou 06.09.21.54.29) afin de définir vos besoins d'aménagement et d'adaptation de la formation.

Prix

700 euros. Ce prix ne comprend pas les frais annexes (restauration, transport...).

Pour les associations sportives : financement possible par l'Afdas (Opco du sport). Pour avoir plus d'informations et tous les documents administratifs relatifs à cette prise en charge contactez le service formation du CROS CVL (Email : adminformation.cvl@franceolympique.com). **La demande à l'Afdas doit être déposée avant le début de la formation.**

Pour les bénévoles d'associations : des bourses bénévoles peuvent être attribués. Merci de contacter la maison sport-santé : sante@sport28.fr / 07.64.84.63.02

Inscription

Avec le lien d'inscription suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScPngo1u9XI6TtYAYgWkxTD4ag-6A8fE1OEduk5B0d_LMI_Ww/viewform?usp=pp_url

Ou via le scan ci-après :



Contacts

CROS Centre-Val de Loire / maison sport-santé 28

Organisme de formation enregistré sous le numéro 24450285345 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

N° SIRET : 327 386 272 000 63

- Marie-Anne Tourault, CROS CVL, formation.cvl@franceolympique.com / 06.09.21.54.29
- Maxime Lefranc, Maison sport santé 28, sante@sport28.fr / 07.64.84.63.02